

5àSec Business
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 6.701.000 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 952 809 697

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES LE 28 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit juillet à 9 heures 45, la société KlinCare Group, S.A.S. au capital de 53.016.030 Euros, dont le siège social est 20, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 831 151 501, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA son Président en exercice, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société KlinCare Group Présidente de la société 5àSec Business.

M. le Président constate :

- que le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- que Madame Colette DUVAL membre du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale est absente et excusée.

Le Président indique que le Président du Tribunal des activités économique de Paris a le 18 juin 2026 rendu une ordonnance autorisant la prorogation du délai de réunion de l'assemblée d'approbation des comptes au 30/09/2026.

Le président dépose sur le bureau :

- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes titulaire
- La copie des convocations de la membre du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le texte des décisions proposées

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associé, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quitus au Président,
- Affectation des résultats,

.....
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

DS


PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 3.468.478 € comme suit :

- à la réserve légale 173.424 €
- le solde soit 3.295.054 € en compte autres réserves.

QUATRIEME DECISION

L'associée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et représentant de l'associé unique.

M. Olivier BOCCARA Président de séance
et représentant de l'associé unique

DocuSigned by:

Olivier Boccara

7B9AC8C7163C410...

5àSec Business
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 6.701.000 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 952 809 697

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Olivier Boccara
7B9AC8C7163C410...

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 144 174	45 334	1 098 840	1 068 739
Fonds commercial	14 201 880		14 201 880	14 201 880
Immob. en cours / Avances et acomptes				55 260
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	9 429	2 063	7 366	4 572
Immob. en cours / Avances et acomptes				10 368
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	8 714		8 714	5 000
Total actif immobilisé (III)	15 364 197	47 397	15 316 800	15 345 819
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approv.	23 085		23 085	23 085
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	4 656 951	859 619	3 797 332	4 466 457
Autres créances	6 523 709		6 523 709	1 012 218
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	1 224 597		1 224 597	2 480 520
Total actif circulant (IV)	12 428 342	859 619	11 568 723	7 982 279
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V)	27 792 539	907 016	26 885 523	23 328 098

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	6 701 000	6 701 000
<i>Réserves</i>		
Réserve légale	88 520	
Autres réserves	1 681 880	
Report à nouveau		-796 526
Résultat de l'exercice	3 468 478	2 566 925
Total capitaux propres (I)	11 939 878	8 471 400
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	200 000	200 000
Total des provisions (II)	200 000	200 000
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	1 009	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 786 928	3 326 072
Personnel	207 727	339 966
Organismes sociaux	184 950	266 923
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 062 759	954 773
Autres dettes fiscales et sociales	15 819	35 694
Dettes fiscales et sociales	1 471 255	1 597 357
Autres dettes	6 258 400	9 510 545
Produits constatés d'avance	228 054	222 725
Total des dettes (III)	14 745 645	14 656 699
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	26 885 523	23 328 098

**Compte de résultat (N-1 Approuvé)**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	171 211	117 285	53 926	45,98
Production vendue	14 389 076	13 608 501	780 574	5,74
Montant net du chiffre d'affaires	14 560 286	13 725 786	834 500	6,08
Production immobilisée		49 980	-49 980	-100,00
Reprises sur amort., dép. et provisions	686 591	17 398	669 192	NS
Autres produits	82	217	-135	-62,20
Total des produits d'exploitation	15 246 959	13 793 381	1 453 578	10,54
Charges d'exploitation				
Achats de m.p & aut.approv.	42 107	124 758	-82 651	-66,25
Autres achats & charges externes	8 268 324	7 445 193	823 131	11,06
Impôts, taxes et vers. assim.	55 384	41 019	14 365	35,02
Salaires	930 181	1 011 802	-81 621	-8,07
Cotisations sociales	443 792	539 674	-95 882	-17,77
Dotations aux amort. et aux dépréciations	887 345	706 261	181 084	25,64
Sur immob. : dotations aux amort.	27 726	19 671	8 055	40,95
Sur actif circulant : dotations aux dép.	859 619	686 591	173 029	25,20
Autres charges	1 336	208	1 127	541,33
Total des charges d'exploitation	10 628 470	9 868 916	759 554	7,70
Résultat d'exploitation (I – II)	4 618 489	3 924 465	694 024	17,68
Quote-part sur op. faites en com				
Produits financiers				
De participations	66 712	4 008	62 704	NS
Autres intérêts et produits assimilés	2 620		2 620	
Total des produits financiers (V)	69 331	4 008	65 323	NS
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	197 566	325 847	-128 282	-39,37
Total des charges financières (V)	197 566	325 847	-128 282	-39,37
Résultat financier (V – VI)	-128 234	-321 839	193 605	-60,16
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	4 490 254	3 602 626	887 629	24,64
Produits exceptionnels (VII)		176 160	-176 160	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		456 802	-456 802	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		-280 642	280 642	-100,00

**Compte de résultat (N-1 Approuvé)**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Participation des salariés (IX)	-106 487	116 495	-222 982	-191,41
Impôts sur les bénéfices (X)	1 128 263	638 563	489 700	76,69
Total des produits (I + III + V + VII)	15 316 290	13 973 549	1 342 741	9,61
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	11 847 812	11 406 624	441 188	3,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 468 478	2 566 925	901 553	35,12

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5 A SEC BUSINESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 26 885 523 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 468 478 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont



Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2019-2021)



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	14 201 880			14 201 880
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 143 454	55 980	55 260	1 144 174
Immobilisations incorporelles	15 345 334	55 980	55 260	15 346 054
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 788	4 641		9 429
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	10 368		10 368	
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 156	4 641	10 368	9 429
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	5 000	3 714		8 714
Immobilisations financières	5 000	3 714		8 714
TOTAL	15 365 490	64 335	65 628	15 364 197



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
<i>Ventilation des augmentat</i>					
Immobilisations incorporelles			55 980		
Immobilisations corporelles			4 641		
Immobilisations financières			3 714		
Augmentations de l'exercice			64 335		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
<i>Ventilation des diminution</i>					
Immobilisations incorporelles	55 260				
Immobilisations corporelles			10 368		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice	55 260		10 368		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	14 201 880
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	14 201 880



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell			19 455	25 879		45 334
Immobilisations incorporelles			19 455	25 879		45 334
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels						
– Installations générales, agencement et aménagements divers						
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	216	1 847		2 063
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			216	1 847		2 063
TOTAL			19 671	27 726		47 397



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
<i>Ventilation des dotations</i>				
Immobilisations incorporelles		25 879		
Immobilisations corporelles		1 847		
Dotations de l'exercice		27 726		

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Diminutions de l'exercice			



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 189 375 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 714		8 714
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 656 951	4 656 951	
Autres	6 523 709	1 469 876	5 053 833
Capital souscrit – appelé, non versé			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Charges constatées d'avance			
Total	11 189 375	6 126 828	5 062 547

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURE A ETABLIR CLEANWAY	703 633
AVOIR A RECEVOIR FOURNISSEURS GROUP	149 814
PRODUIT À RECEVOIR	39 887
ETAT – PRODUITS À RECEVOIR	48
Total	893 382



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	686 591	859 619	686 591	859 619
Total	686 591	859 619	686 591	859 619

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 701 000,00 euros décomposé en 6 701 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 701 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 701 000	1,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-796 526
Résultat de l'exercice précédent	2 566 925
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 770 400
Affectations aux réserves	1 770 400
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 770 400

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	6 701 000				6 701 000
Réserve légale		88 520			88 520
Réserves générales		1 681 880			1 681 880
Report à Nouveau	-796 526	796 526			
Résultat de l'exercice	2 566 925	-2 566 925	3 468 478		3 468 478
Total Capitaux Propres	8 471 400		3 468 478		11 939 878



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges	200 000				200 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	200 000				200 000
<i>Répartition des dotations et d reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 745 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 009	1 009		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 786 928	6 786 928		
Dettes fiscales et sociales	1 471 255	1 471 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 258 400	534 463		5 723 937
Produits constatés d'avance	228 054	228 054		
Total	14 745 645	9 021 708		5 723 937
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 723 937			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	183 366
FOURNISSEURS FNP GROUPE	129 523
FOURNISSEURS FNP CLEANWAY	515 500
DETTES PROVISIONNÉS POUR CP	81 481
PROV PARTICIPATION SALARIES	5 946
PROVISION PRIMES	100 745
CHARGES SOCIALES SUR CP	40 875
AUTRES CHARGES A PAYER / PRIME	51 254
FORMATION PROFESS.	2 756
TAXE APPRENTISSAGE	1 957
TAXES DIVERSES	7 591
CLIENTS RRR A ACCORDER CLEANWAY	530 094
Total	1 651 088

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE CLEANWA	228 054		
Total	228 054		



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a acquis les fonds de commerce BtoB des sociétés 5àSec France et 5àSec RIF. La première acquisition a pris effet le 1er avril 2024 et la seconde le 1er mai 2024.

Ces deux achats ont été fait moyennant le prix d'un euro.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	14 328 079	16 721	14 344 800
Ventes de marchandises	170 847	364	171 211
Produits des activités annexes	44 276		44 276
TOTAL	14 543 201	17 085	14 560 286

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	66 712	4 008
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 620	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	69 331	4 008
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	197 566	325 847
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	197 566	325 847
Résultat financier	-128 234	-321 839

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2024, la société SASU 5 A SEC BUSINESS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLINCARE GROUP, 20 rue du Sentier 75002 PARIS.



Notes sur le compte de résultat

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt est calculé comme si la société était seule.



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	50 789
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	50 789
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 50 789 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 3,6 %, ainsi qu'une progression annuelle de 2 % des salaires
- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE 2019-2021)
- Taux de charges sociales patronales : 50% pour les cadres et 28% pour les non-cadres

5àSec Business
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 6.701.000 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 952 809 697

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Nous vous proposons la résolution d'affectation du résultat suivante :

« L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 3.468.478 € comme suit :

. à la réserve légale 173.424 €

. le solde soit 3.295.054 € en compte autres réserves. »

Le Président

DocuSigned by:

7B9AC8C7163C410...

5ASEC BUSINESS

Société par actions simplifiée

20, rue de Sentier

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

5ASEC BUSINESS

Société par actions simplifiée

20, rue de Sentier
75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société 5ASEC BUSINESS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5ASEC BUSINESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Benoit Pimont*

Benoit PIMONT

ETAT DE SYNTHESE

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 144 174	45 334	1 098 840	1 068 739
Fonds commercial	14 201 880		14 201 880	14 201 880
Immob. en cours / Avances et acomptes				55 260
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	9 429	2 063	7 366	4 572
Immob. en cours / Avances et acomptes				10 368
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	8 714		8 714	5 000
Total actif immobilisé (III)	15 364 197	47 397	15 316 800	15 345 819
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approv.	23 085		23 085	23 085
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	4 656 951	859 619	3 797 332	4 466 457
Autres créances	6 523 709		6 523 709	1 012 218
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	1 224 597		1 224 597	2 480 520
Total actif circulant (IV)	12 428 342	859 619	11 568 723	7 982 279
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V)	27 792 539	907 016	26 885 523	23 328 098

 **Bilan (N-1 Approuvé)**

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	6 701 000	6 701 000
Réserves		
Réserve légale	88 520	
Autres réserves	1 681 880	
Report à nouveau		-796 526
Résultat de l'exercice	3 468 478	2 566 925
Total capitaux propres (I)	11 939 878	8 471 400
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	200 000	200 000
Total des provisions (II)	200 000	200 000
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	1 009	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 786 928	3 326 072
Personnel	207 727	339 966
Organismes sociaux	184 950	266 923
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 062 759	954 773
Autres dettes fiscales et sociales	15 819	35 694
Dettes fiscales et sociales	1 471 255	1 597 357
Autres dettes	6 258 400	9 510 545
Produits constatés d'avance	228 054	222 725
Total des dettes (III)	14 745 645	14 656 699
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	26 885 523	23 328 098



Compte de résultat (N-1 Approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	171 211	117 285	53 926	45,98
Production vendue	14 389 076	13 608 501	780 574	5,74
Montant net du chiffre d'affaires	14 560 286	13 725 786	834 500	6,08
Production immobilisée		49 980	-49 980	-100,00
Reprises sur amort., dép. et provisions	686 591	17 398	669 192	NS
Autres produits	82	217	-135	-62,20
Total des produits d'exploitation	15 246 959	13 793 381	1 453 578	10,54
Charges d'exploitation				
Achats de m.p & aut.approv.	42 107	124 758	-82 651	-66,25
Autres achats & charges externes	8 268 324	7 445 193	823 131	11,06
Impôts, taxes et vers. assim.	55 384	41 019	14 365	35,02
Salaires	930 181	1 011 802	-81 621	-8,07
Cotisations sociales	443 792	539 674	-95 882	-17,77
Dotations aux amort. et aux dépréciations	887 345	706 261	181 084	25,64
Sur immob. : dotations aux amort.	27 726	19 671	8 055	40,95
Sur actif circulant : dotations aux dép.	859 619	686 591	173 029	25,20
Autres charges	1 336	208	1 127	541,33
Total des charges d'exploitation	10 628 470	9 868 916	759 554	7,70
Résultat d'exploitation (I – II)	4 618 489	3 924 465	694 024	17,68
Quote-part sur op. faites en com				
Produits financiers				
De participations	66 712	4 008	62 704	NS
Autres intérêts et produits assimilés	2 620		2 620	
Total des produits financiers (V	69 331	4 008	65 323	NS
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	197 566	325 847	-128 282	-39,37
Total des charges financières (V	197 566	325 847	-128 282	-39,37
Résultat financier (V – VI)	-128 234	-321 839	193 605	-60,16
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	4 490 254	3 602 626	887 629	24,64
Produits exceptionnels (VII)		176 160	-176 160	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		456 802	-456 802	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		-280 642	280 642	-100,00

 **Compte de résultat (N-1 Approuvé)**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Participation des salariés (IX)	-106 487	116 495	-222 982	-191,41
Impôts sur les bénéfices (X)	1 128 263	638 563	489 700	76,69
Total des produits (I + III + V + VII)	15 316 290	13 973 549	1 342 741	9,61
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	11 847 812	11 406 624	441 188	3,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 468 478	2 566 925	901 553	35,12

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5 A SEC BUSINESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 26 885 523 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 468 478 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont



Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
 - Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Les avantages en nature ont été comptabilisés en transfert de charges en 2024 (17 398,35 € en 2024) et ont été comptabilisés en diminution des charges de personnel en 2025 (1 053,35 €).

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2019-2021)



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	14 201 880			14 201 880
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 143 454	55 980	55 260	1 144 174
Immobilisations incorporelles	15 345 334	55 980	55 260	15 346 054
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 788	4 641		9 429
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	10 368		10 368	
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 156	4 641	10 368	9 429
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	5 000	3 714		8 714
Immobilisations financières	5 000	3 714		8 714
TOTAL	15 365 490	64 335	65 628	15 364 197



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
<i>Ventilation des augmentat</i>					
Immobilisations incorporelles			55 980		
Immobilisations corporelles			4 641		
Immobilisations financières			3 714		
Augmentations de l'exercice			64 335		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
<i>Ventilation des diminution</i>					
Immobilisations incorporelles	55 260				
Immobilisations corporelles			10 368		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice	55 260		10 368		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	14 201 880
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	14 201 880



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporelles			19 455	25 879		45 334
Immobilisations incorporelles			19 455	25 879		45 334
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels						
– Installations générales, agencement et aménagements divers						
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	216	1 847		2 063
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			216	1 847		2 063
TOTAL			19 671	27 726		47 397



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
<i>Ventilation des dotations</i>				
Immobilisations incorporelles		25 879		
Immobilisations corporelles		1 847		
Dotations de l'exercice		27 726		

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Diminutions de l'exercice			



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 189 375 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 714		8 714
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 656 951	4 656 951	
Autres	6 523 709	1 469 876	5 053 833
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	11 189 375	6 126 828	5 062 547

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURE A ETABLIR CLEANWAY	703 633
AVOIR A RECEVOIR FOURNISSEURS GROUP	149 814
PRODUIT À RECEVOIR	39 887
ETAT – PRODUITS À RECEVOIR	48
Total	893 382

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	686 591	859 619	686 591	859 619
Total	686 591	859 619	686 591	859 619

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 701 000,00 euros décomposé en 6 701 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 701 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 701 000	1,00



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-796 526
Résultat de l'exercice précédent	2 566 925
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 770 400
Affectations aux réserves	1 770 400
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 770 400

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	6 701 000				6 701 000
Réserve légale		88 520			88 520
Réserves générales		1 681 880			1 681 880
Report à Nouveau	-796 526	796 526			
Résultat de l'exercice	2 566 925	-2 566 925	3 468 478		3 468 478
Total Capitaux Propres	8 471 400		3 468 478		11 939 878



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges	200 000				200 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	200 000				200 000
<i>Répartition des dotations et d reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 745 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 009	1 009		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 786 928	6 786 928		
Dettes fiscales et sociales	1 471 255	1 471 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 258 400	534 463		5 723 937
Produits constatés d'avance	228 054	228 054		
Total	14 745 645	9 021 708		5 723 937
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 723 937			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	183 366
FOURNISSEURS FNP GROUPE	129 523
FOURNISSEURS FNP CLEANWAY	515 500
DETTES PROVISIONNÉS POUR CP	81 481
PROV PARTICIPATION SALARIES	5 946
PROVISION PRIMES	100 745
CHARGES SOCIALES SUR CP	40 875
AUTRES CHARGES A PAYER / PRIME	51 254
FORMATION PROFESS.	2 756
TAXE APPRENTISSAGE	1 957
TAXES DIVERSES	7 591
CLIENTS RRR A ACCORDER CLEANWAY	530 094
Total	1 651 088

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE CLEANWA	228 054		
Total	228 054		



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a acquis les fonds de commerce BtoB des sociétés 5àSec France et 5àSec RIF. La première acquisition a pris effet le 1er avril 2024 et la seconde le 1er mai 2024.

Ces deux achats ont été fait moyennant le prix d'un euro.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	14 328 079	16 721	14 344 800
Ventes de marchandises	170 847	364	171 211
Produits des activités annexes	44 276		44 276
TOTAL	14 543 201	17 085	14 560 286

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	66 712	4 008
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 620	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	69 331	4 008
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	197 566	325 847
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	197 566	325 847
Résultat financier	-128 234	-321 839

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2024, la société SASU 5 A SEC BUSINESS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLINCARE GROUP, 20 rue du Sentier 75002 PARIS.



Notes sur le compte de résultat

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt est calculé comme si la société était seule.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés		
Ouvriers		
Total	16	



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	50 789
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	50 789
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 50 789 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 3,6 %, ainsi qu'une progression annuelle de 2 % des salaires
- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE 2019-2021)
- Taux de charges sociales patronales : 50% pour les cadres et 28% pour les non-cadres